

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mai 2025

LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - (N° 1357)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

N° 42

AMENDEMENT

présenté par
M. Henriet et Mme Le Grip

ARTICLE 6

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Supprimer la remise d'un rapport au Parlement évaluant le fonctionnement des commissions disciplinaires dans les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.